



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 30/11/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 29 novembre 2010
D - 20100645

Aujourd'hui Lundi 29 novembre Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

(sauf de 17h10 à 18h15)

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN (préside de 17h10 à 18h15), Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES (présente jusqu'à 16h20), Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Josy REIFFERS, M. Jean Marc GAUZERE, M. Joël SOLARI, Mme Sylvie CAZES, M. Jean-Charles PALAU, Mme Alexandra SIARRI, M. Jean-Michel PEREZ,

Loi sur l'Eau. Autorisation de travaux d'aménagements hydrauliques sur le bassin versant de la Jalle de Blanquefort. Syndicat Intercommunal des Jalles de Lande à Garonne. Avis du Conseil Municipal.

M. Jean Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Syndicat Intercommunal des Jalles de Lande à Garonne (SIJALAG) assure la gestion et la valorisation des cours d'eau drainant son territoire. La Ville de Bordeaux est adhérente au SIJALAG.

L'objectif poursuivi est de garantir le bon fonctionnement hydraulique des cours d'eau tout en préservant les milieux aquatiques, et en conciliant les différents usages et activités riveraines. Un programme pluriannuel de travaux a été défini en 2008.

Un dossier de demande d'autorisation préfectorale au titre de la loi sur l'eau a été dernièrement déposé pour le projet de recul de certaines digues et pour régulariser 4 dessableurs existants.

La Jalle de Blanquefort est équipée de digues entre le lieu dit «Cantinolle» et l'exutoire en Garonne.

Il est projeté de reculer la digue en rive droite de 4 mètres entre le «Moulin noir» et le «Moulin blanc» à Eysines, soit un linéaire de 800 mètres (le recul de digue a déjà été effectué entre «Cantinolle » et « Moulin noir»). Le but recherché est de diminuer les vitesses d'écoulement en crue et donc de prévenir l'érosion du pied de digue. La nouvelle digue aurait un profil en long similaire à l'actuelle digue, dont il est envisagé la réutilisation des matériaux.

Dans une autre configuration, il est également projeté de reculer la digue côté Garonne située entre la Jalle de Blanquefort et le fossé de drainage du golf de Bordeaux. Le nouvel ouvrage serait implanté le long de l'avenue de Labarde entre «l'écluse des religieuses» et l'exutoire des eaux pluviales du golf de Bordeaux. La longueur de la digue est de 850 mètres avec un recul de 550 mètres par rapport au fleuve. Le but ici recherché est à la fois une remise en ordre des ouvrages de protection et la création d'un champ d'expansion direct de la Garonne de 46 hectares.

La Ville est propriétaire des terrains d'emprise pour partie en friches et en maïsiculture. Dans la zone de friches une pollution des sols notamment aux hydrocarbures a été constatée, aussi le confinement de la pollution sera effectué par le SIJALAG en préalable aux travaux de recul de la digue.

Les aménagements précédents relèvent donc d'une autorisation préfectorale. Au cours de l'instruction, une étude d'incidence sur l'eau et les milieux aquatiques est mise à l'enquête publique du 25/10 au 15/11 dans les communes d'Eysines, Bordeaux, Saint-Jean d'Illac, Saint-Médard en Jalles, le Taillan et le Haillan. Le commissaire enquêteur assurera une permanence à la Mairie de quartier de Bordeaux-Maritime où le dossier est consultable. Le Conseil Municipal est invité à donner son avis.

L'incidence des différents travaux hydrauliques a été étudiée tant vis-à-vis des écoulements en période de crue, de la qualité des eaux superficielles et souterraines, des usages, des zones naturelles sensibles proches, de la migration piscicole.

Sur ce dernier point, il y a lieu de préciser qu'une étude globale sur la franchissabilité des différents ouvrages par les espèces migratrices est en cours. Elle débouchera sur un programme de travaux sur 5 ans pour restituer la continuité écologique de la Jalle.

Globalement, les incidences des aménagements projetés sont nulles voire bénéfiques pour certaines pour les milieux aquatiques. Diverses mesures préventives seront mises en œuvre pour limiter l'impact de la phase travaux.

Les aménagements sont compatibles avec les réglementations que ce soit la directive cadre sur l'Eau, le schéma directeur d'aménagement et de gestion du bassin Adour Garonne, le schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'estuaire de la Gironde, le plan de prévention des risques d'inondation de l'agglomération de Bordeaux.

En conséquence, je vous propose, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir émettre un avis favorable au présent dossier au titre de la réglementation de la loi sur l'Eau.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 novembre 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean Louis DAVID
Adjoint au Maire

La cartographie de l'actuelle proposition de tracé de la future digue est représentée sur l'extrait de carte IGN du secteur d'étude joint ci-après.



Tracé de la future digue (Source : carte IGN 1/25000^{ème})